

MAIRIE DE  
P L O U A R E T



TI-KËR  
P L O U A R E D  
Côtes-d'Armor 22420 Aodoù-an-Arvor

Plouaret - Plouared, le 24 avril 2026

Mme le Maire de PLOUARET  
It. Maerez PLOUARED

à – da

**Monsieur le Président de la Commission  
d'Enquête, Lannion-Trégor Communauté  
Service Planification stratégique  
1 rue Monge  
CS10761 – 22307 LANNION**

**Objet : PLUi-H : zonage de la parcelle B 713**

Monsieur le Président,

Nous avons rencontré Madame Geffroy, propriétaire des parcelles B 714 et B 713 situées au 228 rue du Lity à Plouaret. Depuis l'acquisition de cette propriété en 2024, elle a pour projet de créer un espace détente (SPA, Massage, hébergement) au cœur de son jardin. Au PLU, la parcelle B 713, concernée par cet aménagement, est majoritairement en zone UC ce qui rend le projet réalisable.

Cependant, au PLUi-H, cette même parcelle change de zonage et se retrouve en zone N dite Naturelle.

Sensible au projet de Madame Geffroy, la commune de Plouaret soutient ... En effet, Plouaret étant labélisée Station Verte, cette activité pourrait enrichir l'offre touristique de la commune. C'est pourquoi, à l'occasion de l'enquête publique en cours pour le PLUi-H, nous vous **sollicitons pour que la partie constructible de la parcelle B 713 reste en zone UC.**

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations respectueuses.



Le Maire,  
Nadine SALLOU-LE GUEN.